FORMATION MULTIPARTENARIALE SE FORMER POUR AGIR

Les violences

conjugales enferment les femmes dans un cycle dont il est difficile de sortir.

L'accompagnement spécifique des différents protagonistes qui les entourent semble primordial et nécessite des connaissances et des outils pour y parvenir. Le plan cadre de lutte contre toutes les violences faites aux femmes (2019-2022) met en avant un besoin de formation pour différent.e.s professionnel.le.s afin de permettre un meilleur accompagnement de ces femmes.



28 juin 2024 9h30-12h30 13h30-16h30

Salle Cossart
Pôle Saint Jean
Baptiste
33 rue de Saint Omer
62120 Aire-sur-la-Lvs











PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE



Avant le 27 mai 2024

Nom Prénom :			
Structure:			
Téléphone:			
Email:			

